

L'AMÉNAGEMENT DU HAMEAU DE GANDALOU EST TERMINÉ

Après une première tranche réalisée en 2024, la seconde tranche des travaux d'aménagement du hameau de Gandalou ont été lancé en novembre 2025 et sont terminés.

Publié le 10 mars 2026

En mars 2024 une réunion d'information a permis d'échanger entre habitants du hameau de Gandalou et élus et de présenter le projet envisagé : réalisation de la chaussée et aménagement des espaces verts, en 2024 pour la partie haute et en 2025 pour la partie basse. Une réponse au souhait des habitants, qui depuis de nombreuses années, souhaitaient des aménagements dans ce lotissement communal.

- La première tranche des travaux été réalisée en septembre-octobre 2024 durant un mois, par l'entreprise Sévigné TPL.

Le montant de ces travaux pour la première tranche est de 125 000 € TTC

- La seconde tranche a démarré le 24 novembre 2025.

Les aménagements :

Délimitation des espaces verts par une bordure afin de renforcer l'aspect paysager et végétalisation en vivaces et/ou graminées des pieds de façades non revêtus.

- Bordures de délimitation non jointées pour favoriser l'écoulement des eaux.
- Réfection de la couche de roulement de la chaussée
- Pose de matériaux stabilisés sur la partie cheminement piéton de la chaussée

L'éclairage public récemment modernisé grâce à des lanternes led n'est pas modifié.

L'installation de la terre végétale puis des plantations dans les jardinières pourra être réalisée dans les prochaines semaines, dès que les conditions météorologiques le permettront.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises SA2P (lot 1) et GULLO T.P (lot n°2) pour un montant de 130 363.20 € TTC

L'aménagement complet (tranche 1 et tranche 2) du hameau de Gandalou, pour un montant de plus de 255 000 euros, marque un nouveau pas pour l'amélioration du cadre de vie pour les habitants du quartier.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30